

Uber Eats répond aux livreurs et veut séduire d'autres restaurants



L'enseigne Uber Eats apporte des réponses aux demandes des livreurs. / Photo archives J.-M.M.

Vendredi dernier, les livreurs d'Uber Eats ont décidé de faire entendre leur colère « pour obtenir de meilleures conditions de travail et de rémunération ». D'autant plus en cette période de reconfinement où l'activité est plus importante. Ils demandent notamment un changement de la politique en matière « de recrutement » qu'ils jugent « trop important ». Ce mouvement de protestation n'est pas resté insensible du côté de la franchise de livraison à domicile. « Nous avons directement échangé avec près d'une cinquantaine de livreurs utilisant l'application Uber Eats depuis mercredi dernier pour trouver ensemble les meilleures réponses aux enjeux soulevés », explique un porte-parole d'Uber Eats « Nous sommes ainsi ouverts au dialogue et sommes engagés à continuer à réfléchir aux solutions les plus efficaces pour soutenir l'activité des livreurs qui utilisent l'application à Agen ». Concernant le chiffre d'affaires, « il est soumis à des effets de saisonnalité et à l'évolution de la demande ».

Un ratio « resto - livreurs » identique

« Nous comprenons la frustration des livreurs dans ces périodes, et discutons avec eux pour répondre au mieux à leurs inquiétudes. La situation est difficile pour tous les acteurs avec la nouvelle fermeture des restaurants et ce reconfinement et les revenus des livreurs peuvent varier selon les mois de l'année et ce dans toutes les villes comme par exemple à Lyon : 8,60 € net/heure en février 2020, 6,60 € net/heure en avril 2020 et 9,40 € net/heure en septembre 2020 », enchaîne le porte-parole. Pour l'enseigne de livraison à domicile, le ratio entre restaurants et livreurs est le même que lors d'arrivée à Agen. Il s'explique : « Nous avons lancé notre activité avec une dizaine de restaurants et une vingtaine de livreurs en septembre 2019, aujourd'hui, 45 restaurants et 80 livreurs utilisent notre application ». Uber Eats veut également s'engager « dans un échange avec les restaurants ». « Nous

échangeons également très régulièrement avec les restaurants quand nous avons des retours terrain comme un temps d'attente trop long devant certains restaurants afin de voir ce qui peut être optimisé comme la réduction du temps de préparation d'une commande ou l'arrivée plus tardive du livreur pour récupérer celle-ci. Nous allons envoyer une communication à l'ensemble des restaurants ayant un temps d'attente moyen excessif pour pouvoir co-construire avec eux un plan d'actions et ainsi réduire le temps d'attente moyen des livreurs en restaurant », précise-t-il.

Un supplément pluie

Sur des demandes plus spécifiques « notamment la tarification exceptionnelle de pluie qui a disparu selon les livreurs », Uber Eats explique la mise en place d'un « supplément par livraison (par exemple « +1€ par course ») ». « Cette formule déjà effective dans de nombreuses villes – permet une rémunération plus ajustée et qui ne sera plus basée sur un nombre minimum d'heures de connexion et assure également de meilleures conditions de sécurité sur la route », insiste le porte-parole. Concernant les livreurs, la mise en place des « campagnes marketing dans la ville afin de soutenir la demande doit permettre d'augmenter le volume d'activité ». Plus que jamais, Uber Eats veut s'ancrer dans le paysage agenais. Les frais d'activation pour tous les nouveaux restaurants « seront offerts jusqu'au 1er décembre ». Les commissions sur toutes les commandes à emporter sont « supprimées ». « Nous proposons à tous les restaurants qui le souhaitent de pouvoir percevoir leurs revenus de manière quotidienne et non plus une fois par semaine afin de faciliter la gestion de leur trésorerie notamment pour tous les restaurants indépendants qui représentent 70 % des restaurants qui utilisent l'application Uber Eats ». Cela sera-t-il suffisant à calmer la colère des livreurs ? Pas évident surtout si le recrutement se poursuit à cadence élevée.

Ch.C.

Jour du seigneur à l'agenaise

l'essentiel Pour garder le contact avec les catholiques, le diocèse d'Agen propose la retransmission en direct de la messe. Une version agenaise d'une célèbre émission catholique. Ou du moins, aussi, de prouver que les nouveaux prêtres agenais sont des geeks.

Le parvis de la cathédrale Saint-Caprais est anormalement vide, en ce dimanche matin. Habituellement, les fidèles sont nombreux, peu avant 10 h 30, pour rejoindre l'intérieur de l'édifice religieux et assister à ce rendez-vous dominical incontournable pour les catholiques.

Le reconfinement en a décidé autrement. Si les édifices restent ouverts, les offices sont « pour le moment suspendus ».

Pourtant, à l'intérieur de la cathédrale, on note une certaine effervescence. Si elle est déserte, un prêtre est près de l'autel en train d'effectuer les derniers réglages sur un ordinateur. D'ici quelques minutes – comme ils en ont pris l'habitude depuis le confinement – les prêtres agenais accompagnés de Monseigneur Herbreteau, évêque d'Agen proposent la retransmission de la messe via la chaîne youtube du diocèse d'Agen, nommée « Paroisse Sainte-Foy d'Agen ». « On veut être au plus près des fidèles. Même s'ils peu-



L'évêque d'Agen, Monseigneur Hubert Herbreteau accompagné de Dom Etienne Guillot, quelques secondes avant le début du direct. / Photo Ch.C.

vent venir prier seul ou allumer un cierge, ils ne peuvent pas assister aux messes », explique l'évêque agenais : c'est une manière de les accompagner et de garder le lien ».

Une célébration « pas comme les autres », un peu la version du « Jour du seigneur à l'agenaise ». « Quand on a l'habitude d'entendre des voix, là on se retrouve face à des bancs vides », poursuit Monseigneur Herbreteau. L'évêque parvient à faire abstraction de ce « vide » pour proposer ces prières dominicales. Quelques minutes avant le début de la messe, le direct débute.

« Bienvenue dans cette cathédrale Saint-Caprais. Vous pou-

vez télécharger les chants », lâche Dom Etienne Guillot, prêtre référent de la cathédrale Saint-Caprais.

La fibre et un « bon iPhone »

Pendant que la messe se passe dans son déroulement traditionnel, des prêtres assurent donc la captation des images « avec un bon iPhone ». « C'est primordial », sourit l'évêque avant le début de l'office. Devant son ordinateur, un autre s'assure que tout se passe bien alors que deux caméras sont utilisées pour assurer une bonne diffusion. Sans oublier la fibre « que l'on a tirée depuis le diocèse et le lycée ». Une heure de messe où les ca-

tholiques, depuis leur salon, peuvent suivre cette « communion spirituelle ». « Indispensable pour que l'on soit proche de ceux qui se sentent seuls aussi », ajoute le référent de la cathédrale Sainte-Foy. Mais, même s'ils mettent avec plaisir leur passion de « geek » au service des fidèles, ils leur tardent de rapidement les retrouver sur les bancs de la cathédrale. « Même si nous devons adapter les règles sanitaires notamment au niveau de la jauge, nous le ferons », s'empresse de préciser l'évêque. Et même s'il faut augmenter le « nombre de messes pour accueillir tous les fidèles ».

Christophe Cibola



Du 23 novembre au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.

*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.



MARCHÉ > Du producteur au consommateur.

La Chambre d'agriculture et l'Association Agriculture et Tourisme organisent un drive et vente sur place, les jeudis de 17 h à 19 h sur le parking de la Chambre d'agriculture. Le premier rendez-vous est fixé le jeudi 26 novembre.

Voici la liste des producteurs :

- Canards et oies :** Aurélie Mella – Tél. : 06 88 46 70 30 / 07 74 05 92 95 – mellaetfils@gmail.com.
Vins AOP Buzet : Thierry Calbo – Tél. : 06 24 76 81 53 – thierry.calbo@hotmail.fr A commander sur cagette.net.
Bière : Mme et M. PHILIPPE & BU-CAILLE Stéphanie et Sébastien – Tél. : 06 47 34 69 56 / 05 53 47 75 75 – stephanie@brasserie-naturalmystic.fr – à commander sur cagette.net.
Safran : Laura Fontan – Tél. : 06 26 50 23 23 – iontanlaura@hotmail.fr – à commander sur cagette.net.
Primeaux : Christelle Roujol Tél. : 06 88 14 10 19 – Kryss-Ms@hotmail.fr.
Miel et produits dérivés : Christian Deleplanque – Tél. : 06 07 36 41 38 – christian.deleplanque@orange.fr – à commander sur cagette.net.
Vins IGP Thézac Perricard : Sandrine Annibal – Tél. : 06 74 39 16 17 / 05 53 41 17 02 – ande47@orange.fr – à commander sur cagette.net.
Canards et produits dérivés : Yves et Genevieve Boissière – Tél. : 06 83 97 41 20 / 05 53 41 23 24 – contact@souleillesfoiegros.com – à commander sur cagette.net.
Vins de Buzet : Audrey Chassenard – Tél. : 06 25 51 09 78 – Salis-quet@gmail.com – A commander sur cagette.net.
Noisettes et produits dérivés : Augustin Durand – Tél. : 06 76 99 96 27 / 05 53 95 98 29 – lamaisondelaouisette@orange.fr – à commander sur cagette.net.
Fromages de chèvre et crêpes : Mme et M. GOLLART MELIA – Tél. : 06 37 76 63 87 – cabicouix@outlook.fr.
Patates douces, Pommes de terre, Carottes jaune : Philippe et Laurence Salleranque – Tél. : 06 08 69 02 39 – philippe.salleranque@laposte.net.
Œufs, potimarron, butternut, courge, ail : Jean et Fatima BENECH – Tél. : 06 03 47 00 31 – benech.fatima@orange.fr.

de garde



PHARMACIE >

Aujourd'hui. Pharmacie route de Toulouse, RN 813, avenue Docteur J.-Nogués – Boé